

Enjeux de l'épreuve orale

La maîtrise de la langue et de l'expression

	Attendus de la prestation écrite, d'après la note de service du 23-7-2020	Capacités ou qualités manifestées
Pour l'ensemble des exercices	Maîtrise de la langue et de l'expression	<ul style="list-style-type: none"> - Capacité à se faire comprendre : intelligibilité du propos - Capacité à assurer la cohérence et la progression du propos - Capacité à s'exprimer dans une syntaxe conforme aux normes de l'oral, à utiliser un vocabulaire précis et pertinent

N.B : la première personne du singulier est recevable dans l'ensemble des exercices.